



### PRINCIPE ALPHABÉTIQUE – ESSAI D'ÉCRITURE PRÉSENTATION DE LA SÉQUENCE : *écrire une phrase courte*

#### Objectifs d'apprentissage

Découvrir le principe alphabétique (comprendre la relation entre lettres et sons).  
Mettre en œuvre des stratégies d'écriture (lexicale, analogique, phonologique et épellative).

#### Critères de réussite (enseignement explicite)

- Écrire les lettres qui codent les sons
- Écrire plusieurs mots
- Être capable d'utiliser les référentiels
- Segmenter les mots à l'oral et à l'écrit
- Utiliser des stratégies et les verbaliser

#### Liens possibles avec les autres domaines d'apprentissage

- Compréhension d'un texte entendu (ici, un album de littérature pour la jeunesse)
- Vocabulaire
- Conscience phonologique

#### Situations principales d'évaluation

Les observations – évaluations des apprentissages des élèves sont réalisées en situation ordinaire de classe, en amont de la séquence (besoins de différenciation, définition des groupes de compétence), pendant les séances pour suivre les apprentissages, réguler l'enseignement et évaluer les progrès au regard des objectifs de l'activité, et après la séquence.

#### Organisation de la séquence

La séquence s'appuie sur une activité de compréhension d'un texte narratif : l'album « Les trois brigands », de Tomi Ungerer, édition L'école des loisirs.

Elle consiste à écrire plusieurs mots de 1, 2 ou 3 syllabes en mobilisant les stratégies phonologique et/ou épellative, analogique ou lexicale.

La séquence respecte les étapes de la démarche d'enseignement décrite dans la fiche « Principes pour concevoir son enseignement ».

Elle se compose de 3 courtes séances (de 15 à 20 minutes) conduites en atelier dirigé avec un groupe de 5 à 6 élèves de niveau homogène ou hétérogène. Pendant ce temps, les autres groupes réalisent des activités d'entraînement en autonomie : jeux de phonologie (supports conscience phonologique) ; jeux de vocabulaire (supports vocabulaire) ; graphisme décoratif ; écriture ; écoute d'histoires (casques), etc.).

L'activité menée dans l'atelier dirigé demande une production individuelle ou par binôme ; elle est précédée d'un temps collectif (étape préalable : intention d'écriture) et se conclut par un autre temps collectif permettant un retour sur l'activité pour favoriser l'appropriation des compétences à mobiliser pour écrire.